

## CHAMBRE DE COMITÉ,

Lundi, 18 mai 1874.

Le sous-comité se réunit.

MM. Light, Fitzgerald, Gough, Garden, Buck, Hazlewood et Fleming sont présents.  
Continuation de l'interrogatoire de M. Buck.

Par M. Mills :—

1298. De qui tenez-vous votre nomination ?—Des commissaires.

1299. Avez-vous recommandé l'abaissement des rampes ?—Pas directement. Je pense avoir déjà dit que je ne voulais rien suggérer à cet égard.

1300. Vous rappelez-vous le nombre de ponceaux que vous avez recommandé de retrancher ?—Trente-quatre.

1301. Quelle raison donnez-vous pour en avoir retranché autant ?—Ce nombre est en raison des cours d'eau détournés.

1302. Est-ce que l'eau de ces cours d'eau passe encore sous le chemin ?—Non ; elle a été dirigée sur un côté de la voie.

1303. Ainsi, vous avez fait de manière que l'eau de ces trente-quatre débouchés ne passe pas sous la voie ?—Oui.

1304. Et elle ne passe pas maintenant dessous ?—Non

1305. Avez-vous diminué la dimensions des autres débouchés ou recommandé qu'elle fut diminuée ?—Je ne crois pas.

1306. Ne vous en rappelez-vous pas ?—Je ne m'en souviens pas particulièrement.

1307. Quel a été le résultat de toutes ces diminutions ; ont-elles été ou non à l'avantage de l'entrepreneur ?—A son avantage, comme de raison.

1308. Les frais pour détourner les cours d'eau ont-ils été moindres que l'auraient été ceux des ponceaux ?—Moindres, mais plus considérables que n'aurait coûté le nivellement ordinaire du chemin.

1309. Ont-ils été beaucoup moindres ?—Je ne puis répondre à cette question, vu que je n'ai été là que peu de temps, et que je ne suis pas responsable de ce qui a été fait après mon départ.

1310. Avez-vous fait les réductions ou changements que M. Light a été appelé à confirmer dans la même année ?—Je ne pense pas que ce fut dans la même année ; c'est dans le cours d'une année après.

1311. Savez-vous sur l'ordre de qui ?—Sur l'ordre, je pense, de l'ingénieur-en-chef.

1312. M. Light s'est-il accordé avec vous quant aux changements décidés ou recommandés par vous ?—Pas entièrement.

1313. Sur quels points différait-il d'avec votre rapport ?—Je crois avoir déjà dit qu'à cette occasion la maçonnerie de première classe fut diminuée et celle de deuxième classe augmentée.

1314. Conformément à votre rapport ?—Subséquentement à mon rapport.

1315. Tenez-vous quelque instruction spéciale de l'ingénieur en chef relative aux diminutions et changements à l'égard du drainage ?—Je ne pense pas.

1316. Avez-vous examiné la hauteur des terres, afin de voir quelle capacité devait avoir ces conduits, avant de faire ces changements ?—Oui.

1317. Connaissez-vous M. Nicholson ?—Oui.

1318. Que faisait-il ?—Il agissait comme porte-mètre.

1319. Qui a écrit les notes concernant les crues ?—Je ne sais qui les a écrites pour la section 16.

1320. A qui, généralement, appartient ce travail ?—Au sous-ingénieur.

1321. Savez-vous quelque chose du ponceau de la rivière du Portage ?—Je connais cette construction.

1322. Je tiens là un état qui démontre que la quantité de maçonnerie a été réduite de 302 verges cubes (1re classe) à 70 verges cubes de maçonnerie sèche de seconde classe ?—Je ne crois pas que cela se soit fait sous mon contrôle.

1323. En supposant qu'il soit constaté que la largeur d'un cours d'eau est de 7 à 9 pieds et sa profondeur de 3 pieds,—ce qui donne un mesurage de 23 $\frac{1}{2}$ —est-ce qu'un débouché de 4 × 5 serait suffisant pour cette eau ?—La profondeur et largeur que vous donnez là n'existent